

GUIDE

DE LA RENTRÉE

2026-2027



**POUR LES
SUPER-PARENTS**



Cœur de Beauce
communauté de communes



BIENVENUE EN COEUR DE BEAUCE

Madame, Monsieur, chers parents d'élèves,

La Communauté de Communes Cœur de Beauce, avec ses 46 communes membres et ses 25 000 habitants est en charge de nombreuses compétences dont les affaires scolaires et l'enfance-jeunesse. Elle gère ainsi 15 écoles, 12 restaurants scolaires et 11 accueils périscolaires, dont 8 sont également des accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires.

Ce guide a été conçu pour vous offrir des réponses pratiques et concrètes et vous aidera à mieux comprendre les services proposés et à optimiser la gestion du quotidien de vos enfants.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui rejoignent les écoles du territoire et je remercie tous ceux, élus et agents, qui œuvrent chaque jour avec enthousiasme et engagement à cette noble mission.

Benoît PELLEGRIN
Président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce

L'ÉCOLE



PREMIERS PAS À L'ÉCOLE - L'INSCRIPTION	P.4
QUELLE EST MON ÉCOLE ?	P.6
MANGER À LA CANTINE	P.10
L'ÉTUDE SURVEILLÉE	P.12
LE PORTAIL FAMILLE	P.13
LE TRANSPORT SCOLAIRE	P.14

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE, LE MERCREDI ET LES VACANCES



FAIRE GARDER SES ENFANTS	P.16
COMMENT S'INSCRIRE	P.18

RÉALISER SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



LES MAISONS FRANCE SERVICES ET LEURS PARTENAIRES	P.20
---	-------------

LA PETITE ENFANCE



FAIRE GARDER SON ENFANT - GRANDIR AVEC LUI	P.22
---	-------------



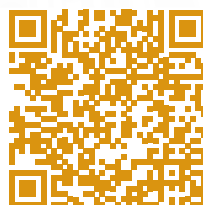
PREMIERS PAS À L'ÉCOLE

La scolarité est obligatoire à partir de 3 ans, soit dès la petite section de maternelle.

INSCRIRE SON ENFANT GRÂCE AU DOSSIER UNIQUE

Le dossier unique vous permet d'inscrire votre enfant en même temps à plusieurs services proposés par notre collectivité (école, restauration scolaire, études surveillées...).

Le dossier unique est en téléchargement sur coeurdebeauce.fr ou en flashant ce QR Code



DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Livret de famille
- Pièces d'identité du ou des représentants légaux (pour contrôle)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe foncière, acte notarié)
- Photocopie du jugement fixant la résidence et la garde de l'enfant
- Certificat de radiation (Pour toute nouvelle arrivée sur le territoire, si l'enfant était déjà scolarisé, il faut impérativement obtenir un certificat de radiation de l'ancienne école)

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants :

- une attestation d'hébergement (sur l'honneur)
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe foncière, acte notarié) de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

Une fois complet, le dossier unique d'inscription doit être :

adressé par courriel à inscriptions@coeurdebeauce.fr

OU

**déposé au sein des Maisons France Services
à Janville-en-Beauce (1, rue du Dr. Casimir Lebel),
aux Villages Vovéens (6, rue Texier Gallas, Voves),
à Orgères-en-Beauce (antenne des Villages Vovéens - 2, rue de l'Arsenal).**

Le service scolaire se charge d'inscrire votre enfant à l'école référente et de transmettre un certificat d'inscription aux familles. Si votre enfant est inscrit à la restauration scolaire, le service scolaire se charge de créer votre espace sur le portail famille où vous devrez commander les repas.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

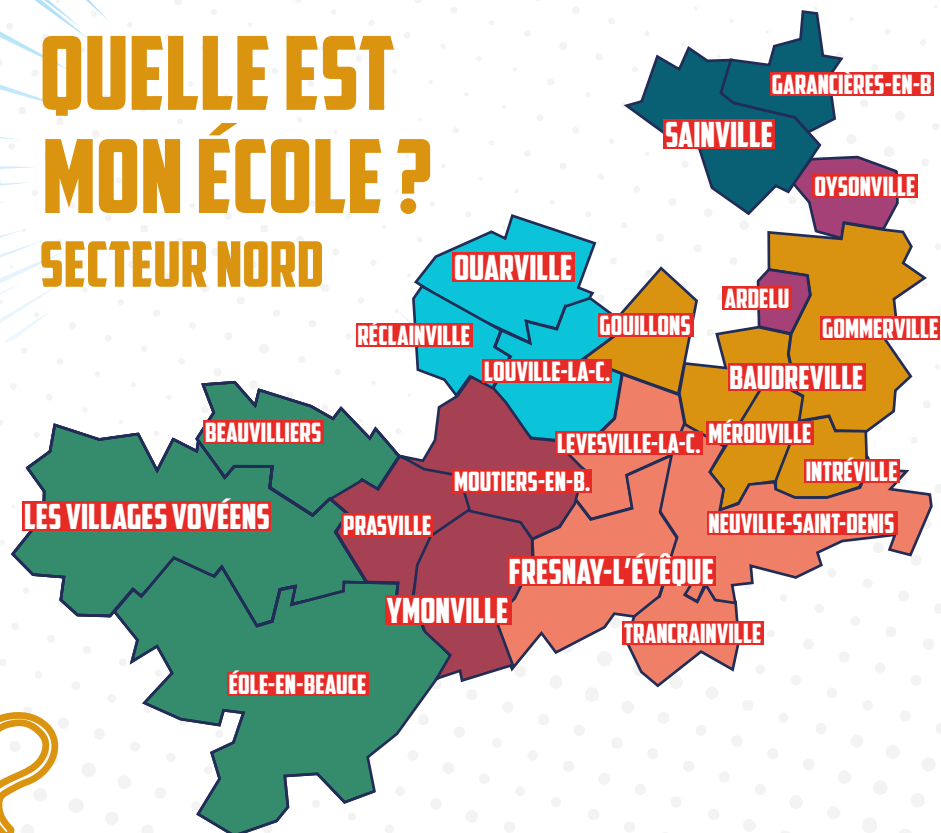
À l'école maternelle : pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies lors de la campagne d'inscription (les dates de la campagne seront indiquées sur le site internet de la communauté de communes et une communication sera faite auprès des Maisons France Services, des mairies et des écoles).

À l'école élémentaire : les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits automatiquement par l'établissement scolaire précédent sauf en cas de déménagement.

Toutefois, pour les déménagements ou les nouveaux arrivants, les inscriptions sont possibles à tout moment.

QUELLE EST MON ÉCOLE ?

SECTEUR NORD



UNE QUESTION ?

02 46 72 05 13

scolzonenord@coeurdebeauce.fr

Du lundi au vendredi
8h30/12h & 13h30/17h



École primaire Sainville/Garancières-en-Beauce à Sainville

34, rue de la porte d'Étampes – 28700 Sainville
ec-prim-sainville-garancieres-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 34 14 85 - 02 37 88 41 52 (maternelle)

École primaire "Le Petit Moulin" à Ouarville

3, rue de la République – 28150 Ouarville
ec-prim-ouarville-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 22 12 25

École primaire « Arc-en-Ciel » à Baudreville

12, rue de Bout de Vigne – 28310 Baudreville
ec-prim-baudreville@ac-orleans-tours.fr - 02 37 99 52 55

De la PS à la GS: École maternelle à Fresnay-L'Évêque

6, avenue de la Gare – 28310 Fresnay-L'Évêque
ec-prim-fresnay-l-eveque-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 99 90 01

Du CP au CM2 : École élémentaire à Rouvray-Saint-Denis (Neuville-Saint-Denis)

3, rue de la Mairie, Rouvray-Saint-Denis – 28310 Neuville-Saint-Denis
ec-prim-rouvray-saint-denis-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 22 70 94

École primaire à Ymonville

3, rue des écoles – 28150 Ymonville
ec-prim-ymonville-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 32 20 15

École maternelle « Charles PERRAULT » à Voves (Les Villages Vovéens)

18, bd Maurice Viollette, Voves – 28150 Les Villages Vovéens
ec-mat-charles-perrault-voves-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 99 03 12

École élémentaire « Jean MOULIN » à Voves (Les Villages Vovéens)

Espace du Fau Chapitre, Voves – 28150 Les Villages Vovéens
ec-elem-jean-moulin-voves-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 99 19 02

École maternelle à Oysonville

1, rue de la Tuilerie – 28700 Oysonville
02 37 24 61 74

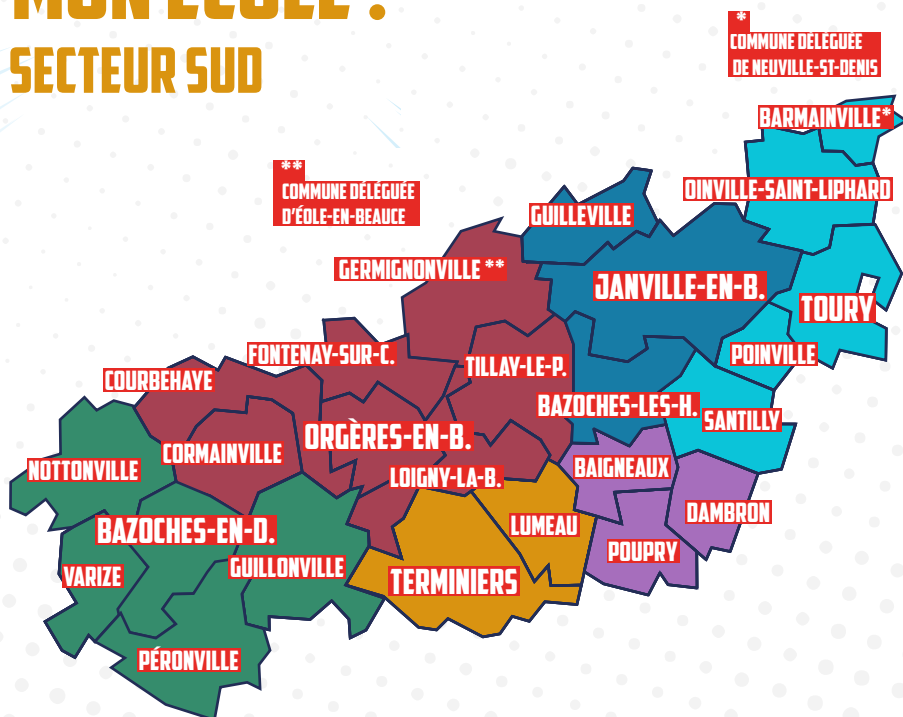
École élémentaire à Châtenay

9, rue du Moulin – 28700 Châtenay
02 37 99 57 70

ATTENTION : Ces établissements sont gérés directement par le SIRP Oysonville-Châtenay et non pas par la communauté de communes. Pour toute demande d'information ou d'inscription : sirpoc28700@hotmail.com - 09 75 81 61 74

QUELLE EST MON ÉCOLE ?

SECTEUR SUD



UNE QUESTION ?

02 37 88 76 96

scolzonesud@coeurdebeauce.fr

Du lundi au vendredi
8h30/12h & 13h30/17h



École maternelle « Les Petits Poissons » à Toury

Rue de Boissay – 28310 Toury

ec-mat-toury-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 90 52 44

École élémentaire « Julien MERCIER » à Toury

3, rue Jean Monnet – 28310 Toury

ec-elem-julien-mercier-toury-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 90 53 03

École maternelle « Le Petit Prince » à Janville (Janville-en-Beauce)

19 bis, rue de la Madeleine – 28310 Janville-en-Beauce

ec-mat-le-petit-prince-janville-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 90 25 62

École élémentaire à Janville (Janville-en-Beauce)

12, rue des 50 Mines – 28310 Janville-en-Beauce

ec-elem-janville-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 90 02 91

École primaire « Les Apprentis'Sages » à Orgères-en-Beauce

10, place du gymnase – 28140 Orgères-en-Beauce

ec-prim-orgeres-en-beauce-28@ac-orleans-tours.fr - 02 46 72 05 52

École primaire « Simone Veil » à Terminiers

2 bis, rue du Bourgneuf – 28140 Terminiers

ec-prim-terminiers-28@ac-orleans-tours.fr - 02 37 32 15 82

École primaire « Val de Conie » à Bazoches-en-Dunois

16, rue des écoles – 28140 Bazoches-en-Dunois

02 46 72 00 30

École maternelle à Artenay

13, rue de la Piscine – 45410 Artenay

ecm-artenay@ac-orleans-tours.fr

02 38 80 08 19

École élémentaire à Artenay

9, mail Ouest – 45410 Artenay

ec-artenay@ac-orleans-tours.fr

02 38 80 00 82

ATTENTION : Les inscriptions dans ces établissements sont gérées directement par la commune d'Artenay (02 38 80 40 17) et non pas par la communauté de communes.



MANGER À LA CANTINE

! L'inscription à la cantine est réalisée grâce au dossier unique (CF. P. 4). Une fois l'espace créé sur le portail famille, il est nécessaire de réserver les repas en fonction des besoins. Il est possible de réserver tous les repas de l'année en une seule fois.

Les réservations/annulations des repas des enfants doivent être effectuées :

Pour le lundi : le vendredi précédent avant 10h du matin

Pour le mardi : le lundi précédent avant 10h du matin

Pour le jeudi : le mardi précédent avant 10h du matin

Pour le vendredi : le jeudi précédent avant 10h du matin

En cas d'inscription en cours d'année, le dossier d'inscription unique sera à récupérer sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Beauce et à envoyer au service restauration scolaire.

DES REPAS SAINS ET VARIÉS



La restauration est assurée en liaison froide par API restauration. Les menus sont consultables sur le site du portail famille, au sein des écoles et auprès du service scolaire.

LES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2026*

*TARIFS SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUTION

- **Un repas régulier** : 4.50 € par enfant**
- **Un repas occasionnel** : 6.20 € par enfant**
- **Un tarif PAI*** : 2.30 € par enfant (repas fourni par la famille)**

** Pour bénéficier d'un tarif repas régulier, il faut a minima réserver un repas par semaine scolaire.

Exemple : Pour bénéficier du tarif régulier au mois de décembre (2 semaines scolaires), il faut donc réserver au moins 2 repas ou plus.

*** Les élèves souffrant d'allergies alimentaires et bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé doivent fournir leur propre repas et bénéficier de l'accueil et de l'encadrement. Le service est alors facturé 2,30 € par repas pris au sein du restaurant scolaire. Un document attestant de l'allergie, rempli par le médecin de famille/médecin scolaire et signé par le directeur de l'école et le Président de la communauté de communes est obligatoire.

FACTURATION ET RÈGLEMENT

Un récapitulatif détaillé sera accessible dès le mois suivant par le biais du portail famille (rubrique "Facture") à titre d'information. Une notification par courriel vous sera transmise sur votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr.

Une facture papier est toujours adressée aux usagers, sauf si vous avez opté pour la dématérialisation depuis votre espace personnel. Les modalités de paiement seront précisées sur votre facture.

Une réflexion est actuellement menée pour mettre en place, en septembre 2026, une possibilité de règlement par prélèvement automatique

UNE QUESTION ?

RESTAURANTS DES ÉCOLES DU SECTEUR NORD

02 37 88 46 30 / restaurationzonenord@coeurdebeauce.fr

RESTAURANTS DES ÉCOLES DU SECTEUR SUD

02 37 88 07 91 / restaurationzonesud@coeurdebeauce.fr

Du lundi au vendredi : 8h30/12h & 13h30/17h

L'ÉTUDE SURVEILLÉE



La Communauté de Communes Cœur de Beauce met en place de l'étude surveillée dans toutes les écoles élémentaires du territoire (selon le nombre d'enfants pré-inscrits et selon les possibilités de recrutement...). Ce dispositif est proposé afin de permettre aux enfants de réaliser leur travail scolaire. L'étude surveillée débute la deuxième semaine après la rentrée de septembre.

FONCTIONNEMENT

L'étude surveillée est encadrée par des agents recrutés par la communauté de communes (enseignants ou non) et dure une heure après la fin de l'école : 15 minutes de goûter fourni par les familles ou par les PEP 28 (si élèves inscrits au périscolaire) et 45 minutes de devoirs. Ce service est calqué sur les temps scolaires et fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, soit quatre soirs par semaine (hors vacances scolaires).

S'INSCRIRE GRÂCE AU DOSSIER UNIQUE (CF. P.4)

Le tarif forfaitaire est de 25 € mensuel par enfant (que votre enfant soit présent une fois ou quatre fois par semaine). Un tarif de 12,50 € est appliqué pour les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire (forfait soir ou forfait matin/soir). Vous devez prendre connaissance du règlement de fonctionnement pour être admis. Le règlement est disponible sur notre site internet. Ce service ne sera pas rattaché au périscolaire. Ainsi, si l'enfant doit se rendre au périscolaire à la suite de l'étude, vous serez redevable du tarif de l'étude et du périscolaire.

UNE QUESTION SUR L'ÉTUDE SURVEILLÉE ?

02 37 88 07 91 / inscriptions@coeurdebeauce.fr

Du lundi au vendredi : 8h30/12h & 13h30/17h



LE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est un espace numérique, sécurisé et personnalisé, où vous disposez d'une information complète sur vos réservations 24h/24.

Les éléments fournis dans le dossier unique d'inscription sont retranscrits dans le portail famille lors de la première inscription. Le portail famille permet notamment de :

- Gérer vos réservations : accueils de loisirs et restauration scolaire
- Gérer vos coordonnées personnelles et vos factures
- Effectuer les paiements en ligne uniquement pour les ALSH / périscolaires
- Avoir accès aux menus des restaurants scolaires
- Gérer la réservation ou l'annulation des repas
- Gérer la réservation des menus sans viande

Lors de la première inscription, un lien vous sera envoyé par courriel avec l'identifiant (adresse mail).

ATTENTION : le mail peut être reçu dans vos "indésirables". Un tutoriel est disponible sur le portail famille pour vous aider à prendre en main l'outil et vous expliquer les démarches.

UNE QUESTION ?

07 56 06 22 91

scolaire@coeurdebeauce.fr



LE TRANSPORT SCOLAIRE

L'INSCRIPTION

Avant chaque rentrée scolaire, entre juin et juillet, les représentants légaux doivent établir ou renouveler la demande de transport :

EN LIGNE (à privilégier) dans votre espace dédié sur remi-centrevaldeloire.fr - Règlement par carte bancaire

PAR DOSSIER PAPIER via le service transport de la communauté de communes (6, rue Texier Gallas, Voves - 28150 Les Villages Vovéens) - Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

En cas de règlement en espèces, **le dossier doit être déposé en mains propres**.

En dehors de la période d'inscription officielle, une majoration de 15 € sera appliquée.

DES TRANSPORTS GRATUITS

Le transport scolaire est gratuit pour les familles. Le montant total est pris en charge par les collectivités (Région Centre-Val de Loire et Communauté de Communes Cœur de Beauce).

Seuls les frais de dossiers doivent être réglés par les familles : 25 € / enfant.

À partir du 3^e enfant au sein d'une famille, les frais de gestion sont gratuits.

LES RÈGLES À RESPECTER

Tous les élèves, de la maternelle au collège, devant emprunter les transports scolaires, doivent être titulaires d'un titre de transport nommé "JV MALIN". Cette carte doit être conservée d'une année à l'autre.

Si votre enfant a moins de 6 ans, il doit obligatoirement être récupéré à son arrêt de car par son responsable légal ou une personne majeure préalablement désignée sur votre espace Rémi ou directement auprès de la régie transport. Si aucune personne responsable n'est présente, l'enfant sera emmené au périscolaire rattaché à son établissement scolaire.

La photographie d'identité de l'élève doit être de qualité suffisante pour qu'il puisse être identifié. Pour les parents séparés, une inscription doit être réalisée pour chaque ligne de car empruntée et chaque parent doit créer son espace dédié.

En cas de perte ou de casse de la carte transport, la demande de duplicata doit être effectuée sur votre espace REMI ou auprès de la régie de transport.

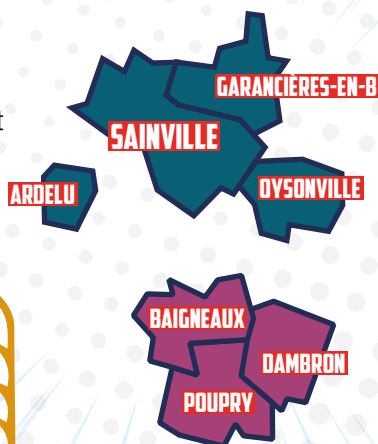
RESTEZ CONNECTÉS

Pour recevoir les web alertes en cas de retard ou d'annulation de circuit, pensez à bien cocher la case de réception des SMS lors de l'inscription.

IMPORTANT

Si vous habitez à **Oysonville et Ardelu, Garancières-en-Beauce et Sainville**, le transport vers l'école primaire est assuré par le SIVOS d'Auneau : 02 37 31 28 61.

Si vous habitez **Dambron, Poupry et Baigneaux**, le transport vers les écoles du primaire est assuré directement par la Région : www.remi-centrevaldeloire.fr



UNE QUESTION ?

02 37 88 76 91

transports@coeurdebeauce.fr

transports2@coeurdebeauce.fr

Lun. Mar. Jeu. Ven. : 7h30/12h30 & 13h30/17h30

Mer. : 7h30/13h

EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT :

06 79 21 29 17 / 07 56 06 06 77

FAIRE GARDER SES ENFANTS

LE PÉRISCOLAIRE

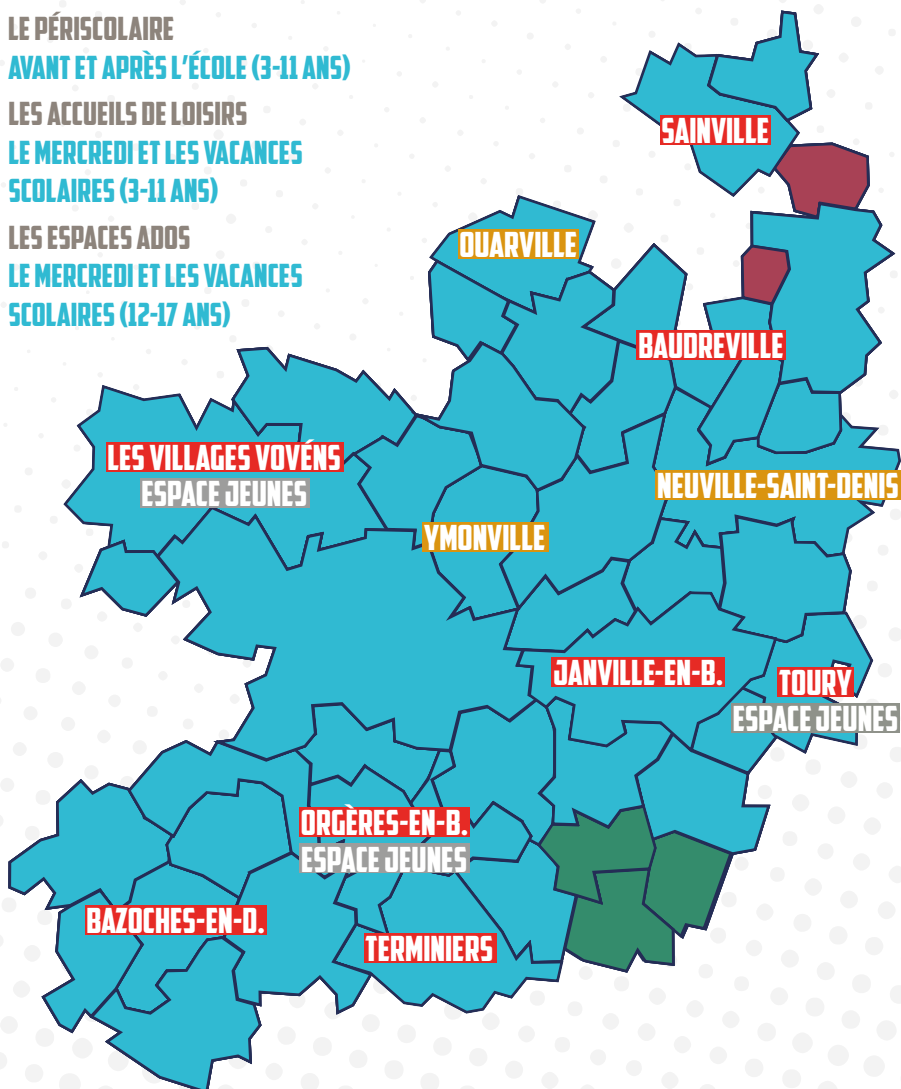
AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE (3-11 ANS)

LES ACCUEILS DE LOISIRS

LE MERCREDI ET LES VACANCES
SCOLAIRES (3-11 ANS)

LES ESPACES ADOs

LE MERCREDI ET LES VACANCES
SCOLAIRES (12-17 ANS)



Pour les communes de Oysonville et d'Ardelu, le service périscolaire est assuré par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France. **Contact : 02 37 83 49 33**

Pour les communes de Poupri, Dambron et Baigneaux, le service périscolaire est assuré par la Mairie d'Artenay. **Contact : 02 38 80 40 17**

Périscolaires et accueils de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires)

Baudreville - 12, rue du bout de la vigne

alsh.baudreville@pep28.asso.fr - 06 21 19 82 49

Bazoches-en-Dunois - 16 bis, rue des écoles

alsh.bazochesendunois@pep28.asso.fr - 07 89 30 76 82

Janville-en-Beauce - 12, rue des cinquante mines, Janville

alsh.janvilleenbeauce@pep28.asso.fr - 06 15 24 13 94

Orgères-en-Beauce - 10, place du gymnase

alsh.orgeresenbeauce@pep28.asso.fr - 06 23 38 65 44

Sainville - 34, rue de la porte d'Étampes

alsh.sainville@pep28.asso.fr - 06 24 49 42 09

Terminiers - 1, rue du parc

alsh.terminiers@pep28.asso.fr - 06 13 97 60 02

Toury - Rue de la croix Saint-Jacques

alsh.toury@pep28.asso.fr - 06 13 98 91 58

Les Villages Vovéens - 20, Boulevard Maurice Viollette, Voves

alsh.lesvillagesvoveens@pep28.asso.fr - 07 79 73 42 43 - 02 37 99 26 28

Les périscolaires

Ymonville - Place des Saints Pères

perisco.ymonville@pep28.asso.fr - 06 24 86 36 93

Ouarville - 3, rue de la République

perisco.ouarville@pep28.asso.fr - 06 31 62 79 95

Neuville-Saint-Denis - Rouvray-Saint-Denis, rue du stade

perisco.rouvraysaintdenis@pep28.asso.fr - 06 22 06 71 27

Les accueils ados

Les Villages Vovéens - 20, Boulevard Maurice Viollette, Voves

espacejeunes.lesvillagesvoveens@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 54

Toury - Rue de la Croix Saint-Jacques

espacejeunes.toury@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 53

Orgères-en-Beauce - 10, place du gymnase

espacejeunes.orgeresenbeauce@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 55



UNE QUESTION ?

Contactez le secrétariat des PEP28
02 37 88 14 14



COMMENT S'INSCRIRE ?

AU PÉRISCOLAIRE

AUX ACCUEILS DE LOISIRS

DANS LES DEUX CAS :

L'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS ET AUX ESPACES JEUNES SE FAIT VIA LE DOSSIER ENFANCE/JEUNESSE ET DOIT INTÉGRER UNE COPIE DU CARNET DE SANTÉ (PAGE VACCINATION) DE L'ENFANT ET UNE COPIE RECTO/VERSO DU DERNIER AVIS D'IMPOSITION DU FOYER.

LE DOSSIER ENFANCE/JEUNESSE, LE CONTRAT D'ENGAGEMENT, LE RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT AINSI QUE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES SONT DANS LE LIVRET ENFANCE-JEUNESSE TÉLÉCHARGEABLE SUR LES SITES WWW.COEURDEBEAUCE.FR OU WWW.LESPEP28.ORG.

L'ENSEMBLE EST À RETOURNER À L'ACCUEIL DE LOISIRS OU À L'ESPACE JEUNE CONCERNÉ OU AU SECRÉTARIAT PEP 28 PAR VOIE POSTALE (3 RUE CHARLES BRUNE 28110 LUCÉ) OU PAR COURRIEL À SECRETARIAT@PEP28.ASSO.FR

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SONT OUVERTS EN PRIORITÉ AUX ENFANTS DU TERRITOIRE ET DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. TOUS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SONT AGRÉÉS PAR LA DDCSPP 28.

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT RÉSERVER EN LIGNE LES JOURS OU SEMAINES D'ANIMATION SOUHAITÉS. L'INSCRIPTION AU COURS DE L'ANNÉE EST POSSIBLE POUR DES PARTICIPATIONS OCCASIONNELLES.

LA FACTURATION EST ASSURÉE PAR LES PEP 28. IL EXISTE DEUX POSSIBILITÉS DE PAIEMENT : EN LIGNE VIA LE PORTAIL FAMILLE OU PAR CHÈQUE - À L'ORDRE DES PEP28 DIRECTEMENT AU PÉRISCOLAIRE OÙ L'ENFANT EST INSCRIT.

LE PAIEMENT SE FAIT EN LIGNE AU MOMENT DE LA RÉSERVATION



RÉALISER SES DÉMARCHES DANS LES MAISONS FRANCE SERVICES



LES VILLAGES VOVÉENS

Maison France Services
6, rue Texier Gallas - Voves
02 46 72 05 10
Lun. mer. et ven. : 8h30-12h30
Mar. et jeu. : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

ORGÈRES-EN-BEAUCE

Antenne Maison France Services
2, rue de l'Arsenal
Uniquement sur RDV au 02 46 72 05 10

JANVILLE-EN-BEAUCE

Maison France Services
ZA de l'Ermitage, 1, rue du Dr Casimir Lebel - Janville
02 37 90 15 41
Lun. mar. et ven. : 8h30-12h30
Mer. et jeu. : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

SAINVILLE

Antenne Maison France Services
9, rue de la Porte d'Étampes
Uniquement sur RDV au 07 84 90 65 19 / 02 37 90 15 41

Les Maisons France Services (MFS) sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement dans les démarches administratives de la vie quotidienne. Les conseillers France Services sont formés pour vous accompagner dans les démarches concernant les services suivants :



N'hésitez pas à prendre RDV directement au sein d'une Maison France Services du territoire. **De nombreux partenaires organisent également des permanences au sein des Maisons France Services.** Pour connaître les dates et les horaires des permanences : www.coeurdebeauce.fr (Rubrique Vie pratique > Services aux habitants > Faire ses démarches administratives)



Plateforme d'accompagnement
et de répit des aidants du Sud28

FAIRE GARDER SON ENFANT ET GRANDIR AVEC LUI



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



RPE JANVILLE (siège)
12, rue des Cinquante mines
28310 JANVILLE-EN-BEAUCE
06 46 08 09 59

RPE VOVES (annexe)
20, boulevard Maurice Violette
28150 LES VILLAGES VOVÉENS
06 34 14 39 38

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les Assistant(e)s Maternel(le)s, les parents et leurs enfants. Des professionnels de la petite enfance accompagnent et informent les familles dans leur recherche de mode d'accueil du jeune enfant ou enfant en périscolaire. Des temps d'éveil, mis en place par le RPE, sont proposés sur rendez-vous aux enfants accueillis par un(e) Assistant(e) Maternel(le) les lundis, mardis, jeudis, vendredis matin durant les périodes scolaires.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP)



20, Boulevard Maurice Viollette, Voves
28150 LES VILLAGES VOVÉENS
02 45 26 01 30 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
02 37 99 29 33 (durant les temps du LAEP, le vendredi de 9h15 à 11h15)

Des professionnels de la petite enfance sont présents pour vous accueillir, animer le lieu, proposer des activités aux enfants et répondre à vos préoccupations. La fréquentation du LAEP est basée sur le volontariat, le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

LES ATELIERS D'ÉVEIL PARENTS-ENFANTS



Accueil de loisirs de Toury
Rue de la Croix Saint-Jacques
28310 TOURY
Les lundis matin de 9h30 à 11h30 (1 semaine sur deux)
Renseignements au 02 45 26 01 30 ou au 07 82 60 70 99

La Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir anime un espace de jeu, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents en Cœur de Beauce. Des professionnels de la petite enfance sensibilisent à diverses thématiques (snoezelen, réflexologie, massage...), proposent des activités aux enfants et répondent à vos questions sur la parentalité. Les ateliers sont gratuits.

LUDO'BEAUCE : LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE



3, rue du pressoir
28140 VARIZE
06 38 85 48 43
ludobeauce@gmail.com
ludobeauce.wixsite.com/ludobeauce



Ludo'Beauce est une association de proximité qui mène des actions autour du jeu libre : jeu sur place, prêts de jeux et jouets, animations, conseils et informations.



Cœur de Beauce
communauté de communes

www.coeurdebeauce.fr



Service scolaire : 02 37 88 07 91